



Cayenne, le 15 mars 2013

COMMUNIQUÉ de presse de la Ligue des Droits de l'Homme Section de Cayenne pour le **droit de vote des étrangers aux élections locales dès 2014**

Les étranger(e)s non ressortissants de l'Union Européenne vivent et travaillent dans des communes où elles/ils participent à la vie locale et paient des impôts. Nombre d'entre elles/eux sont responsables d'associations, délégué(e)s de parents d'élèves, délégué(e)s syndicaux(cales)...

Permettre à ces étrangers résidant régulièrement en Guyane depuis au moins 5 ans d'exprimer leur choix lors des municipales de 2014 favorisera la **démocratie, l'intégration** et la **cohésion** au sein de notre société, terre traditionnelle d'immigration.

Le droit de vote des étrangers installés durablement en Guyane, c'est :

- **Renforcer la responsabilité politique des élus locaux à l'égard des difficultés sociales rencontrées par la population étrangère**
- **Assurer la cohésion sociale menacée par la pauvreté, les discriminations et les tensions subies tout particulièrement par les étrangers**

Signez la pétition en ligne sur internet
pour le droit de vote des étrangers aux élections
locales dès 2014 : <http://www.droitdevote2014.org>



Cayenne, 16/03/13
Ligue des droits de l'Homme - Section de Cayenne
Maison des Associations
Angle avenue Léopold Héder rue François Arago - 97300 CAYENNE
Site internet : <http://site.ldh-france.org/guyane/> Courriel : ldh.cayenne@yahoo.fr

138, rue Marcadet 75018 PARIS Tél. : 01 56 55 51 00 Fax : 01 42 55 51 21
Courriel : ldh@ldh-france.org Site : www.ldh-france.org